

Chers collègues,

C'est avec grand honneur que je pose ma candidature pour le poste de trésorière au sein de l'exécutif du SPPCM. Mon aisance en mathématiques et mon expérience dans le maniement d'Excel me permettront d'élaborer, de vous présenter et de vous expliquer le budget de votre syndicat. Aussi, je vous représenterai avec fierté au sein de l'exécutif. Je tenterai, avec toute ma détermination, de faire avancer les mandats que le membres auront votés ainsi que les causes qui me sont justes.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis enseignante en mathématique au Collège de Maisonneuve depuis 2007 et je suis coordonnatrice du programme *Sciences informatiques et mathématiques*. Je m'implique un peu partout au sein de différents comités et instances du Collège, je suis engagée dans mon quartier et je carbure aux projets. Je participe activement aux activités syndicales depuis mes débuts au Collège, j'ai été déléguée syndicale pour mon département et participe au CAP depuis quelques années. J'oserais me présenter comme une personne loyale, intègre, enthousiaste et transparente.

Mon engagement dans de nombreux conseils d'administration m'a permis d'analyser de nombreux budgets annuels. Sans être une experte en comptabilité, j'apprends rapidement et travaillerai dès août à planifier un beau budget bien équilibré. J'ai aussi la chance de pouvoir compter sur le soutien des anciennes trésorières. J'ai confiance que la passation se déroulera en douceur, malgré la situation exceptionnelle que nous vivons présentement.

Mon enthousiasme à faire avancer les choses et ma tendance verbo-motrice seront un atout à ma participation au sein de l'exécutif. Tout en espérant un retour en présence le plus rapide possible, mon aisance avec les technologies me permettra de prendre ma place et de débiter mon travail rapidement au sein de cette merveilleuse équipe, et cela, malgré la distance.

Je prends la peine de souligner que je serai coordonnatrice du programme *Sciences informatiques et mathématiques* l'an prochain. Habituellement, les membres de l'exécutif ne peuvent être coordonnateurs de département ou de programme. Cependant, l'esprit de cette règle, qui se trouve dans nos statuts et règlements, est d'éviter tout conflit d'intérêt, ou apparence de conflit d'intérêt, entre les deux fonctions. Or, les rôles liés à la coordination d'un programme et ceux de la trésorerie sont totalement différents (ont une intersection nulle si vous préférez). Aussi, soyez assurés que je saurai me retirer lors des discussions de l'exécutif s'il est question de mon programme, tout comme je le ferai lorsqu'un enjeu touchera mon département.

Syndicalement vôtre



Mélisande Fortin Boisvert

Professeure de mathématiques au Collège de Maisonneuve